

Janusz Lalewicz

"Komunikacja językowa i literatura", Janusz Lalewicz, Wrocław 1975 : [recenzja]

Literary Studies in Poland 1, 142-149

1978

Artykuł został zdigitalizowany i opracowany do udostępnienia w internecie przez Muzeum Historii Polski w ramach prac podejmowanych na rzecz zapewnienia otwartego, powszechnego i trwałego dostępu do polskiego dorobku naukowego i kulturalnego. Artykuł jest umieszczony w kolekcji cyfrowej bazhum.muzhp.pl, gromadzącej zawartość polskich czasopism humanistycznych i społecznych.

Tekst jest udostępniony do wykorzystania w ramach dozwolonego użytku.

Janusz Lalewicz, **Komunikacja językowa i literatura (La Communication linguistique et la littérature)**, Ossolineum, Wrocław 1975, pp. 164.

Cet ouvrage analyse la communication linguistique et plus particulièrement la communication littéraire vue sous l'angle de ses mécanismes pragmatiques. La linguistique nous a habitué à examiner le discours par rapport à la langue, comme ce qui est engendré par le système de la langue. Mais le discours est également un instrument d'action dans l'univers social: un ordre, une question, une insulte ou une demande. D'une part, le sens d'un discours est déterminé par le genre et l'ordre des signes linguistiques qu'il utilise, et donc par le système de la langue et, d'autre part, il est déterminé par la situation dans laquelle ces signes fonctionnent: qui s'adresse à qui et dans quelles circonstances. Ce deuxième aspect du discours, appelé pragmatique, constitue le propos du présent ouvrage. Dans le domaine de la communication orale ce sont donc les problèmes de théorie de la parole; dans le domaine des moyens de diffusion, les considérations de ce genre amènent à traiter de la sociologie de la communication.

La première partie – Le Discours et l'acte de parole – contient une description des différentes formes de la communication orale. En même temps, sur l'exemple de la communication orale, les problèmes généraux de la théorie pragmatique de la communication linguistique sont présentés, et les concepts fondamentaux définis.

Le champ d'études est délimité dans le Chapitre I. Le discours est défini comme ce qui est dit par quelqu'un dans une situation donnée. La linguistique décrit la forme linguistique du discours, cad. la construction du texte; le but de la théorie de la parole serait la description de la fonction du discours dans une situation communicationnelle donnée, soit: dans un acte de parole, par rapport aux circonstances de cet acte. L'acte de parole est, selon Allain Gardiner, un microdrame qui se joue entre celui qui parle et celui – ou ceux – à qui l'on parle. Sous cet angle, le discours est à la fois l'instrument par lequel le locuteur établit un rapport avec l'allocuté et l'articulation de ce rapport. L'acte de parole s'accomplit dans un certain contexte: dans un certain lieu, à un certain moment et dans un certain cadre, créé par ce qui se passe dans cet endroit, à cet instant. Le texte du discours indi-

que son objet (*thing-spoken*) par rapport à ces circonstances. Le sens du discours — ce qu'il «dit» — est donc déterminé d'une part par la signification du texte (cad. la signification des signes qui y sont employés et de leur agencement) et, d'autre part: 1) par la signification référentielle de ce texte dans un contexte donné, 2) par sa modalité, soit sa fonction illocutionnaire, cad. la façon d'agir du locuteur sur l'allocuté dans et par le discours. Cette modalité, ou encore fonction du discours, peut être décrite soit comme la fonction du texte (dans une situation donnée), soit — en accord avec la proposition de J. L. Austin — comme modalité ou fonction illocutionnaire de l'acte de parole.

Dans la conclusion, on a attiré l'attention sur le fait que la théorie de la parole ainsi comprise correspond, dans une certaine mesure, au point de vue de la grammaire et de la rhétorique classiques.

Le Chapitre II est consacré à la sémantique du discours (dans le sens que lui donne Benveniste). Le sens référentiel du discours est déterminé par les règles (sémantiques) de la langue d'une part, et par les circonstances (temps, lieu, environnement) de l'acte de parole d'autre part. La langue détermine la dénotation des éléments du discours (classe d'objets auxquels ils peuvent se référer), mais ne définit pas les objets concrets que ce discours désigne; ces objets sont, en effet, indiqués dans le discours comme éléments de l'univers du discours. Cet univers est défini par les circonstances: l'objet est indiqué toujours par référence implicite à ce qui est et ce qui se passe ICI et MAINTENANT (à l'instant, et à l'endroit où l'on parle), si un autre point de référence n'est pas explicitement défini (par ex.: *Le 3 novembre il pleuvait à Varsovie*). Ainsi: *Quelle chaleur!* signifie: «Quelle chaleur (ici et maintenant)!»

Le point NOUS/JE et TU/-ICI-MAINTENANT définit également la structure du monde, pour autant qu'il s'agisse du monde dont on parle et, précisément, l'opposition entre le présent, l'actuel, le proche, mien ou notre, et le passé, le lointain, l'ancien, l'étranger etc. On peut distinguer de ce point de vue les discours sur des objets proches (en liaison avec ce qui se passe ici et maintenant), sur des objets éloignés (dans le temps ou dans l'espace), ou sur des objets abstraits (par ex. «la structure du chromosome», ou «le facteur de gravitation»).

Ce chapitre se termine sur une comparaison entre la sémantique du discours oral et celle du message radiophonique, qui n'a pas d'ICI propre, mais a un MAINTENANT, celle de l'inscription, qui renvoie à un ICI, mais n'a pas de MAINTENANT, et enfin, celle du livre, qui n'a ni de référence spatiale, ni temporelle propres.

Dans le Chapitre III («Le Drame et les rôles dramatiques»), sont étudiés les types fondamentaux des rapports sociaux créés par l'acte de parole entre les acteurs. Ces rapports communicationnels se différencient en fonction 1) des entités sociales (individus ou groupes) qui sont en relation les uns avec les autres, 2) de la modalité.

Dans la langue parlée, le discours, soit «ce que JE TE dis», crée une relation communicationnelle élémentaire: le dialogue. Cette relation donne aux acteurs de cet acte de communication le rôle de personne-sujet (JE) et d'autrui (TU).

La seconde relation communicationnelle élémentaire: la relation JE-VOUS, est créée par les discours, les sermons et les autres formes oratoires. Contrairement à la relation de dialogue, c'est une relation à sens unique (l'auditoire en tant que tel ne parle pas), en même temps qu'une relation dominée par l'auditoire (VOUS), qui représente un groupe social auquel l'orateur s'adresse et dont il veut conquérir l'approbation ou l'acceptation de ce qu'il dit.

Le dialogue en présence d'une tierce personne (ou de tierces personnes) crée une relation communicationnelle complexe: le locuteur parle A autrui (TU) et en même temps POUR le témoin (individuel ou collectif, LUI ou EUX). Telle est la situation communicationnelle créée par ex. par le théâtre ou les discussions publiques.

On étudie également les situations dans lesquelles quelqu'un (un acteur, un lecteur, un délégué), parle au nom de quelqu'un d'autre.

Dans le Chapitre IV, on a tenté de définir les «Fondements d'une typologie fonctionnelle des discours», cad. les bases de la différenciation des discours en égard à leur fonction dans le cadre de cette forme de relation.

Les discours autonomes, c'est-à-dire ceux qui sont indépendants sémantiquement et pragmatiquement du contexte sont distingués des discours de dialogue, cad. les discours 1) qui sont les

instruments par lesquels on se situe par rapport à un autre discours (des réponses) et 2) dont la compréhension exige la connaissance de ce discours (ou du contexte). Cependant, le discours dialogique peut ne pas être un discours du dialogue et le discours dans le dialogue n'est pas toujours dialogique (il n'est pas toujours sémantiquement relié au contexte).

Le discours qui consiste en une articulation du locuteur comme sujet envers le destinataire, ou autrui — par ex. une demande, un ordre, une promesse, une déclaration — est appelé discours A quelqu'un. Le discours dont le sens n'implique pas que JE me situe par rapport à TOI — p. ex. le récit, l'anecdote, la réflexion — est appelé discours POUR quelqu'un.

Les discours A quelqu'un se différencient avant tout par leur mode de relation à l'allocuté, soit par leur modalité: prier, ordonner, déclarer, demander etc. Les discours POUR quelqu'un, neutres en ce qui concerne la modalité, se différencient surtout par leurs thèmes et leurs constructions, par ex. le récit, qui retrace des événements passés, est opposé à la description, qui présente une série de choses, de composants et d'états de choses.

Si le discours n'a de sens que par rapport à un univers donné qui est l'univers d'une action, et par rapport à cette action, c'est un discours fonctionnel; le discours non fonctionnel est celui qui est indépendant d'un tel contexte pratique (p. ex. la plaisanterie, le récit, la conférence).

Une oeuvre littéraire est, tout particulièrement, non fonctionnelle.

Le seconde partie concerne la communication par écrit qui est fondamentalement différente de la communication orale. Au lieu d'un seul événement communicationnel, nous avons affaire à deux: l'acte d'écrire et l'acte de lecture, qui s'accomplissent dans des circonstances différentes et indépendamment l'un de l'autre. A la différence de la parole, qui n'existe que lorsque et dans la mesure ou elle est à la fois dite et entendue, le texte du message écrit existe de façon autonome, indépendamment de l'acte d'écrire et de l'acte de lecture, du destinataire et du destinataire; par contre, il existe en tant que chose et lié à une chose — un support matériel (une feuille de papier, un livre). La permanence et l'organisation spatiale du texte écrit ouvrent de nouvelles possibilités à la verbalisation.

Après avoir esquissé les caractéristiques de la communication

écrite (Chapitre I), la sémantique du texte écrit est traitée dans le Chapitre II. Sa différence avec la sémantique de la parole provient de ce que le texte est détaché du contexte déictique; puisque l'ICI-et-MAINTENANT de l'écrivain est différent de celui du lecteur, ils ne peuvent constituer un point de référence. Pour cette raison, le texte se libère des particularités des références déictiques, comme le dit P. Ricoeur, et se réfère à un monde commun à tous, identique pour tous, qui permet une compréhension universelle au sein d'une communauté linguistique et culturelle donnée.

Dans le Chapitre III, («L'Auteur et le destinataire»), la relation communicationnelle créée par l'écrit est analysée. Il s'agit d'un contact indirect: à distance, et par l'intermédiaire du texte. L'acte d'écrire n'est pas un acte envers autrui, mais la construction du texte (destiné à être transmis à quelqu'un); de même, l'acte de lecture ne place pas le lecteur en situation par rapport à celui qui écrit, mais uniquement par rapport à ce qui est écrit. Aussi, au lieu d'un système: sujet – destinataire, comme dans la communication orale, il faut considérer deux systèmes indépendants l'un de l'autre: 1) JE (écrivain) – texte (écrit) et 2) JE (lecteur) – texte (lu). A l'intérieur de chacun de ces systèmes, le partenaire apparaît comme figure intentionnelle: le destinataire, cad. celui par lequel le texte est susceptible d'être lu, et l'auteur, cad. celui par lequel le texte a été écrit. Il en résulte que la communication écrite situe directement et l'écrivain et le lecteur non par rapport à autrui, mais par rapport à un objet (le texte et ce qu'il dit).

L'acte d'écriture étant la préparation du texte en vue de sa diffusion (et non un acte de communication), le choix du thème, de la fonction et du destinataire du message, qui dans la communication orale étaient des choix distincts, devient le seul et unique choix de la destination du message.

En égard à la destination, on distingue les types suivants de message écrit:

a) le message adressé, cad. destiné à des personnes définies d'avance, ou publié, cad. destiné à tous ceux qui sont susceptibles de s'y intéresser, et qui, en tant que lecteurs individuels, représentent un groupe (public potentiel). On distingue ensuite les

publications destinées à être lues (par ex. les lettres, les articles de journaux) et les publications destinées à être conservées et à circuler parmi le public (oeuvres, travaux scientifiques);

b) les messages fonctionnels (par ex. une ordonnance, un rapport), qui n'ont de sens que par rapport à une action commune précise, les messages utilitaires (par ex. les manuels, les instructions), qui ont un sens par rapport à un certain type d'action, ainsi que les oeuvres (littéraires ou scientifiques) indépendantes pragmatiquement et sémantiquement d'une quelconque situation pratique.

Le chap. IV («La Lecture»), est consacré à l'analyse de ce que Robert Escarpit nomme le fait littéraire, cad. à ce qui se passe dans le système: texte—lecteur. Comme la lecture est le complément indispensable de l'écriture, la communication ne s'accomplit que dans la lecture: le texte ne communique quelque chose que lorsqu'il est lu. Et, comme le texte lu est détaché de l'écrivain et de l'acte d'écrire, c'est ce qui a été lu qui est communiqué. Le sens du texte écrit c'est le projet de l'écrivain par contre, le sens du texte lu est déterminé par les circonstances et la manière dont il est lu, par le savoir et l'attitude du lecteur.

L'interprétation d'un texte fonctionnel par le lecteur est déterminée par la situation pragmatique; dans le cas d'un texte scientifique — par la «langue» et le domaine dont s'occupe cette science. Par contre, l'interprétation d'un texte littéraire est, dans une large mesure, non déterminée, et par la force des choses devient ce qu'en fait l'invention du lecteur.

C'est également pour cette raison que les oeuvres littéraires sont lues à des époques différentes, et, chaque fois, reçoivent une interprétation nouvelle, actualisé. L'on a étudié les mécanismes de cette réinterprétation dans une perspective sémantique. Puis, deux facteurs déterminant les modalités de la lecture littéraire sont étudiés: 1) la profondeur de l'interprétation (genre et ordre des niveaux du texte thématiques par le lecteur) et 2) le contexte de l'interprétation, c'est-à-dire le type de lectures, par rapport auxquelles l'oeuvre est interprétée.

Pour clore ce chapitre, on souligne le besoin de comprendre et d'étudier la littérature non pas (ou non pas seulement) comme ce qui est écrit, cad. par rapport à l'écrivain et à son projet,

comme cela a été fait jusqu'à présent, mais comme ce qui est lu: par rapport au public et à l'interprétation qu'il donne de l'oeuvre.

Dans la troisième partie, les techniques de diffusion et les systèmes de communication sont étudiés. Le chapitre I présente les problèmes généraux du message et de sa diffusion. La transmission est comprise comme le transfert du texte (ou de la parole) à l'aide d'un support technique. L'analyse de la transmission consiste 1) dans l'analyse de ce moyen (livres, journaux, téléphone ou radio), dont le but est d'établir de quelle manière il détermine le genre des messages, leur durée, leur accessibilité, leur réceptibilité etc., 2) l'analyse de la construction et de l'action de différents types de réseaux communicationnels et de leurs conditionnements sociaux. Ce deuxième groupe de problèmes appartient à sociologie de la communication.

A titre d'exemple, l'on a analysé deux media fondamentaux de la littérature: «Le Livre» (chapitre II) et «La Presse» (chapitre III). Le livre est l'instrument de diffusion des publications destinées à circuler. Le livre ne se différencie pas fondamentalement du manuscrit, si l'on se place au niveau du media. Par contre, le processus de diffusion du livre est bien différent. Il ne s'agit pas de colporter un texte, mais de distribuer un texte multiplié, à l'aide d'un appareil (technique et institutionnel) qui fonctionne indépendamment de l'auteur et des lecteurs, et qui détermine dans une certaine mesure la forme et l'espace du processus de la communication.

La presse pose de nouveaux problèmes. C'est un moyen de diffusion 1) permanent, 2) d'un ensemble de messages, 3) destinés à être lus et 4) concernant des choses actuelles et publiques. Ce chapitre étudie la sémantique du message donné par la presse, le rôle de l'auteur et du destinataire, ainsi que la presse en tant que le moyen de communication de masse.

Le chapitre IV («Le Système de communication et le type de culture littéraire») tente de décrire l'aspect communicationnel du secteur de la vie sociale qui est lié à la communication littéraire. On a analysé la dépendance entre un certain type de vie littéraire et d'échange littéraire de l'action et de l'espace social 1) du réseau de diffusion de la littérature et 2) du réseau

des échanges de l'opinion littéraire. L'espace social de ces réseaux fait apparaître la fraction de la société qui prend part à la réception de la littérature (le public), c'est-à-dire qui prend part à la vie littéraire. La forme de cet engagement dans la culture littéraire définit également les relations entre l'écrivain et ses lecteurs, soit leur rôle dans la vie littéraire. Les types de culture littéraire qui se dégagent sont illustrés par des exemples empruntés à l'histoire.

Res. par l'auteur
Trad. par C. Maire

Jan Trzynadlowski, **Rozważania nad semiologią powieści (Réflexions sur la sémiologie du roman)**, Ossolineum, Wrocław 1976, pp. 109. Coll.: Prace Wrocławskiego Towarzystwa Naukowego (Travaux de la Société des Sciences et des Lettres de Wrocław) A nr 184.

L'auteur du présent travail s'était proposé d'examiner quelques problèmes de la théorie du roman en les situant dans une triple perspective: historique, sémiologique et sociologique. Trois raisons semblent justifier une telle approche. La première raison découle du fait que l'histoire du roman fournit des données permettant d'élaborer une théorie du genre comprise de manière dynamique et évolutive. La deuxième raison est liée à la nécessité d'apercevoir dans le roman un système signifiant hautement organisé et fonctionnalisé, et dont le but serait d'imposer au destinataire une vision totalisante ou plutôt des visions multiples du réel. La troisième raison enfin c'est que toute oeuvre littéraire, et le roman en particulier, existe en tant que «fait littéraire», c'est-à-dire une combinaison de trois aires constitutives (dont le degré d'autonomie est variable): l'aire du destinataire, l'aire du texte, l'aire du destinataire. C'est à dessein que l'ordre en quelque sorte «naturel»: du destinataire au destinataire — a été ici inversé. En partant du destinataire, du lecteur, l'auteur du présent travail a voulu prendre surtout en considération l'aspect pragmatique de l'oeuvre littéraire, du roman en l'occurrence. En tenant compte de cet aspect de l'oeuvre, il est en effet possible de mettre en relief son ca-